

À l'attention de Madame Carole DELGA Présidente du Conseil Régional Occitanie

Objet : Demande de réaffectation urgente des fonds régionaux – Priorité à l'Éducation Publique

Montpellier, le 03 octobre 2025

Madame la Présidente,

Les personnels subissent une nouvelle fois cette année les conséquences de la politique d'austérité décidée par le gouvernement. Ces mesures se traduisent notamment par : les suppressions de classes et de postes, la diminution des places en ESMS et IME, et les carences en personnels AED (Assistants d'Éducation) et AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap).

En décidant de consacrer une enveloppe de 200 millions d'euros au programme « Rearm Europe », le Conseil Régional contribue à aggraver une situation déjà très difficile.

Nous ne pouvons que désapprouver ce choix budgétaire qui privilégie l'armement au détriment des besoins criants des lycées publics d'Occitanie.

La rentrée 2025 a été marquée par des difficultés majeures, dont la distribution des manuels scolaires qui a imposé une charge de travail supplémentaire et préjudiciable aux personnels, car elle ne relève pas de leur mission première.

Lors des rencontres avec les organisations syndicales et au dernier Conseil Académique de l'Éducation Nationale de Montpellier, votre Vice-Président en charge de l'Éducation, Monsieur Kamel CHEBLI, a justifié cette situation par un choix budgétaire. Il est inacceptable que de telles économies soient réalisées sur le dos des personnels, alors que d'autres financements massifs sont décidés par ailleurs.

De surcroît, les personnels de nos lycées professionnels continuent de subir les conséquences néfastes de la suppression des postes de magasiniers, décision qui aggrave les conditions d'exercice et affecte le bon fonctionnement des établissements. L'organisation des lycées professionnels est d'ailleurs impactée par le manque de moyens humains dédiés à la gestion des premiers équipements (notamment les équipements de sécurité et de travail) remis aux élèves.

En conséquence, nous vous demandons de reconsidérer immédiatement ces orientations budgétaires que nous condamnons par principe. Nous demandons que la Région Occitanie réaffecte ces fonds à l'amélioration du service public d'éducation.

Nous sommes convaincus qu'une telle réorientation des priorités serait un signal fort et courageux qui rappellerait que l'éducation est l'« arme d'instruction massive » par excellence, et la seule qu'il convienne de manier pour l'avenir de notre jeunesse et de notre Région.

Par ailleurs, fidèles à notre principe intangible : « Fonds publics à l'École publique », nous vous rappelons notre opposition totale aux subventions facultatives à hauteur de 55 millions d'euros que le Conseil Régional continue de verser aux lycées privés, et qui constituent un détournement des deniers publics.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et d'un engagement ferme à prioriser les investissements en faveur de l'éducation publique et à annuler l'enveloppe de 200 millions d'euros destinée au programme « Rearm Europe », nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre très haute considération.

Mathieu MARCHAL, coordonnateur académique FNEC FP-FO

